

DECRET N° 06/177 DU 1er/02/86

Portant nomination de Monsieur AKOLI Victor
en qualité de Directeur de l'Equipement et
des Relations Industrielles.

LE PREMIER MINISTRE,

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la Loi n°76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification
de l'Ordonnance n°019/84 du 23 Août 1984 portant modification de
certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la Loi n°15/62 du 3 Février 1962 fixant le Statut Général
des Fonctionnaires ;

Vu le Décret n°82/595 du 8 Juin 1982 fixant les indemnités
de fonction allouées à certains responsables administratifs ;

Vu le Décret n°84/856 du 8 Août 1984 portant nomination du
Premier Ministre ;

Vu le Décret n°85/1423 du 7 Décembre 1985 portant nomination
des Membres du Gouvernement ;

Vu le Décret n°85/1434 du 17 Décembre 1985 portant organisa-
tion des intérim des Membres du Gouvernement ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1ER..- Monsieur AKOLI Victor, Ingénieur des Eaux et Forêt de
4è échelon, est nommé Directeur de l'Equipement et des Relations
Industrielles au Secrétariat Général à l'Industrie.

Article 2.- L'intéressé percevra les indemnités de fonction prévues par le décret n° 82/595.

Article 3.- Sont abrogées, toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

Article 4.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre,

Fait à Brazzaville, le 1er FÉVRIER 1986

Le Ministre des Finances
et du Budget,

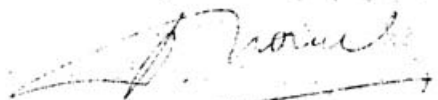


Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre de l'Industrie et de la Pêche,



Itihi OUMBOUMBA LEROUNDZOU.-



Ambroise NOUMZALAY.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la
Refonte de la Fonction Publique et de la
Prévoyance Sociale,



Bernard COMBO MATSIONA.-

